

Chevreuse Au Cœur (opposition)

Vive le dialogue !

Un grand merci aux 36% d'électrices et d'électeurs qui ont voté "Chevreuse Au Cœur" après quelques tribulations préfectorales nous avons bien 5 élus au conseil municipal et un élu au conseil communautaire pour défendre nos idées au service des Chevrotins.

Nous siégeons dans le respect de la charte de l'élu dont les principes sont liberté égalité fraternité laïcité, respect des lois et des symboles de la République. L'élu exerce ses fonctions avec impartialité, diligence, dignité, probité et intégrité, il poursuit le seul intérêt général, à l'exclusion de tout intérêt qui lui soit personnel, directement ou indirectement, ou de tout autre intérêt particulier, il veille à prévenir ou à faire cesser immédiatement tout conflit d'intérêts réprimé par la loi. Lorsque ses intérêts personnels sont en cause dans les affaires soumises à l'organe délibérant dont il est membre, l'élu local s'engage à les faire connaître avant le débat et le vote. L'élu local s'engage à ne pas utiliser à d'autres fins les ressources et les moyens mis à sa disposition pour l'exercice de son mandat ou de ses fonctions. Il s'abstient de prendre des mesures lui accordant un avantage personnel ou professionnel. Il par-

ticipe avec assiduité aux réunions de l'organe délibérant et des instances dans lesquelles il a été désigné et il reste responsable de ses actes pour la durée de son mandat devant l'ensemble des citoyens de la collectivité territoriale, à qui il rend compte des actes et des décisions pris dans le cadre de ses fonctions. Il déclare, dans un registre tenu par la collectivité territoriale, les dons, avantages et invitations d'une valeur qu'il estime supérieure à 150 euros dont il a bénéficié en raison de son mandat. Ne sont pas soumis à cette obligation déclarative les cadeaux d'usage et les déplacements effectués à l'invitation des autorités publiques françaises ou dans le cadre d'un autre mandat électif.

Nous souhaitons vivement que cette charte soit respectée par l'ensemble du conseil municipal, aux 29 élus de trouver ensemble les moyens de travailler pour Chevreuse. Plusieurs projets peuvent encore être modifiés comme la destruction du parking du séchoir à peaux, à nous de trouver une méthode de travail entre majorité et minorité dans un climat apaisé...

**Didier Lebrun, Dominique Dutemps, Philippe Dehan,
Capucine Bossard, Volker Pazold**